

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 07/09/2009

Réception par le Prefet : 07/09/2009

Publication : 11/09/2009



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2009-11-5-2

Séance du vendredi 4 septembre 2009

POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL : 5ÈME PROGRAMMATION DES AIDES POUR L'ANNEE 2009

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG 2008-5-5-1 du Conseil Général du 11 décembre 2008 relative à la délégation accordée à la Commission Permanente pour assurer le suivi de la politique de développement local et fixant le budget 2009,
- VU la délibération n° E6-2008 du 20 mars 2008, complétée par la délibération n° 2009 2-1-3 du 26 mars 2009 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Approuve, au titre de l'exercice 2009, la 5^{ème} programmation en matière de développement local et ce pour un montant global de **41 643 €** selon la répartition fixée par les tableaux annexés au rapport.
- ❖ Précise que les dépenses correspondantes seront imputées sur le chapitre suivant :
 - Opération 2009 – F731 – 9999 – Chapitre 65 – Fonction 71 – Nature 65734 :
23 914,00 €.
 - Opération 2009 – F731 – 9999 – Chapitre 65 – Fonction 71 – Nature 65738 :
7 800,00 €.

- Opération 2009 – F731 – 9999 – Chapitre 65 – Fonction 71 – Nature 6574 :
1 171,00 €.
- Opération 2009 – F231 – 9999 – Chapitre 204 – Fonction 71 – Nature 20414 :
8 758,00 €

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a diagonal stroke.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions